



**17<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT**  
**Paris, 2 avril 2008**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

1. La dix-septième session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT s'est tenue le 2 avril 2008 à Paris (France) sous la présidence du Dr Ousmane DORE, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de la République de Guinée, Président en exercice du Conseil des Ministres.
2. Les Etats membres suivants étaient représentés : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal et Togo.
3. Ont été également représentées : la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque centrale des Comores et la Banque centrale de la République de Guinée.
4. Les Etats et les institutions ci-après n'étaient pas représentés : Burundi, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Mauritanie Tchad, Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Banque centrale de la République du Burundi et Banque centrale de Mauritanie.
5. La liste des participants figure en annexe 5.

6. Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par M. Abdoullahi BEIDOU, Directeur Général de l'Institut national de la statistique du Niger, Président du Comité de direction d'AFRISTAT, et par M. Martin BALEPA, Directeur Général d'AFRISTAT.

## **1. OUVERTURE DE LA REUNION**

7. Les travaux ont été ouverts par une allocution du Président du Conseil des Ministres (Cf. annexe 3).

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

8. Le Conseil des Ministres a adopté son ordre du jour (Cf. annexe 1).

## **3. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DE LA 16<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ET PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2007 DE LA DIRECTION GENERALE**

9. Le Directeur Général a présenté le rapport d'activité au titre de l'exercice 2007. Ce rapport, approuvé par le Comité de direction d'AFRISTAT lors de sa 17<sup>ème</sup> réunion tenue les 26 et 27 mars 2008 à Bamako et présenté à titre d'information au Conseil des Ministres, rend compte de l'exécution du Plan d'action 2007 du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA). Au cours de cette présentation, le Directeur Général a aussi rendu compte de la mise en œuvre des décisions et recommandations formulées lors de la 16<sup>ème</sup> session du Conseil tenue en avril 2007 à Lomé.

10. De ce rapport, il ressort les principales activités et résultats ci-après :

- un important appui a été apporté aux Etats membres dans leurs processus de validation des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) ;
- un dispositif a été mis en place pour le suivi des actions des partenaires dans le domaine de la statistique, conformément à la Déclaration de Bamako sur cette question<sup>1</sup> ;
- la contribution d'AFRISTAT dans l'élaboration de la Charte africaine de la statistique ;
- de multiples interventions dans le domaine de systèmes d'information (suivi des indicateurs de développement, suivi du marché du travail, etc.) ;
- l'implication dans la recherche des méthodes d'optimisation des recensements de la population ;
- le suivi de la conjoncture et l'élaboration des comptes nationaux ;
- la diffusion de l'information statistique.

---

<sup>1</sup> Le suivi des actions des partenaires a fait l'objet d'une recommandation de la Conférence internationale sur la coordination l'assistance en Afrique francophone dans le domaine de la statistique qu'AFRISTAT a co-organisée le 31 octobre 2007 à Bamako.

11. En perspective pour l'année 2008, le Directeur Général a donné quelques informations sur le Plan d'action 2008. En particulier, il a rendu compte de la nouvelle approche d'intervention de la Direction générale qui privilégie une contractualisation des relations entre les systèmes statistiques nationaux et AFRISTAT sur la base des engagements mutuels portant sur des résultats précis à atteindre sur une période donnée<sup>2</sup>.

12. Parmi les activités de 2008, le Directeur Général a rappelé :

- l'amélioration de l'encadrement dans le domaine des statistiques économiques (suivi de la conjoncture et des prévisions à court terme, élaboration des comptes nationaux, rénovation des indices harmonisés des prix à la consommation des pays de l'UEMOA, etc.) ;
- la conduite de trois études :
  - a. évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PSTA ;
  - b. diagnostic institutionnel d'AFRISTAT ;
  - c. impact des réformes institutionnelles des instituts nationaux de statistiques sur les systèmes statistiques nationaux des pays membres d'AFRISTAT.

13. Rendant compte de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 16<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres, le Directeur Général a dressé un tableau complet de l'exécution des directives et instructions reçues en avril 2007.

14. S'agissant de la recherche d'autres sources de financement, des résultats positifs ont été enregistrés malgré les difficultés inhérentes à cette question. Une contribution de 1,8 millions d'euros a été obtenue de la France comme contribution à l'exécution du PSTA au titre de la période 2007/2009. D'autres demandes ont été introduites auprès des bailleurs de fonds, notamment l'ACBF pour l'extension du projet sur les systèmes d'information sur le marché de travail et des statistiques de l'emploi (8,5 millions de dollars américains).

15. Sur la ratification du Traité créant AFRISTAT par l'Etat de Guinée-Bissau, le Comité de direction a, en sa réunion des 26 et 27 mars 2008, soumis une proposition de décision sur cette question à l'attention du Conseil. Le Conseil a également pris connaissance du courrier adressé par les autorités bissau-guinéennes au Président du Conseil et entendu le représentant de ce pays sur cette question.

---

<sup>2</sup> Dans un premier temps, des conventions de travail sont en cours de signature entre chaque INS et AFRISTAT.

16. Enfin, concernant le nouveau mécanisme de gestion du Fonds AFRISTAT et de l'acquisition d'un terrain pour la construction de l'immeuble-siège d'AFRISTAT à Bamako, les démarches engagées n'ont pas encore abouti.

17. La présentation du rapport d'activité et le compte rendu de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 16<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres ont fait l'objet d'interventions constructives des participants et ont donné lieu aux instructions et conclusions ci-après.

### **Décision 1**

***18. Afin de permettre à la Direction générale d'AFRISTAT d'accroître ses ressources pour faire face aux missions qui lui sont dévolues, le Conseil des Ministres décide d'appeler le Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT à reprendre ses activités.***

19. Ce comité, mis en place lors de la 11<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres tenue en avril 2003 à Niamey (Niger), est présidé par le Mali et est composé en outre du Congo, du Gabon et du Togo. La Direction générale prendra les dispositions nécessaires pour permettre le redémarrage de son fonctionnement.

### **Décision 2 :**

***Le Conseil donne mandat à son Président à l'effet d'examiner avec les autorités compétentes de la République de Guinée-Bissau, dans les délais convenables, la situation de cet Etat au sein d'AFRISTAT afin d'y trouver une solution dans un esprit de solidarité mutuelle et dans l'intérêt de l'Observatoire et de ce pays.***

### **Décision 3 :**

***20. Le Conseil des Ministres autorise son Président à signer la Convention de gestion du Fonds AFRISTAT entre l'Agence française de développement (AFD) et AFRISTAT.***

### **Recommandation 1 :**

***21. Le Conseil des Ministres invite la Direction générale à poursuivre les démarches auprès des autorités compétentes maliennes pour l'acquisition d'un terrain destiné à la construction de l'immeuble-siège d'AFRISTAT. Par la même occasion, il exhorte le Gouvernement de la République du Mali à satisfaire son engagement à doter l'Observatoire d'un terrain adéquat.***

#### **4. QUESTIONS RELATIVES AU FINANCEMENT D'AFRISTAT**

22. Le Directeur Général a fait un exposé sur la situation des contributions au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015 (Cf. annexe 2).

23. La situation présentée fait apparaître un taux de reconstitution global du Fonds de 28,1%. Ce taux est la résultante des efforts des Etats membres dont le niveau des contributions s'élève à 55,0 % et de la France qui a versé les 45% de sa contribution annoncée. Au 31 mars 2008, le montant total des contributions s'élevait à 4 787 315 689 francs CFA.

24. Le Directeur Général a porté à l'attention du Conseil les difficultés auxquelles AFRISTAT serait confronté, notamment le tarissement, à moyen terme, du financement des activités si le retard dans la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT persistait.

##### **Résolution 1 :**

***25. Les membres du Conseil ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT. Ils ont annoncé ou confirmé les échéanciers de versement des contributions de leurs Etats en tenant compte de la date butoir du 31 décembre 2008 que le Conseil s'était déjà fixé.***

##### **Décision 4 :**

***26. Les Etats membres ayant déjà versé plus de 50% de l'ensemble de leurs contributions, condition fixée par la France pour libérer le reliquat de sa quote-part (2,2 millions d'euros), le Conseil donne mandat à son Président de saisir les autorités françaises compétentes de la question.***

#### **5. EXAMEN DE LA DEMANDE D'ADHESION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SAO TOME ET PRINCIPE A AFRISTAT**

27. Le Conseil des Ministres a examiné la demande d'adhésion de la République démocratique de Sao Tomé et Principe à AFRISTAT et s'est prononcé favorablement sur ladite demande. Toutefois, cette adhésion ne sera effective qu'après la ratification du Traité créant AFRISTAT et le versement de sa contribution. Le montant de la contribution sera déterminé par la Direction générale selon les mêmes critères que ceux ayant présidé au calcul des contributions des autres Etats membres.

**Décision 5 :**

**28. Le Conseil donne mandat à son Président de porter le résultat de ses délibérations sur cette question à la connaissance des autorités compétentes de la République démocratique de Sao Tomé et Principe.**

**6. NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT D'AFRISTAT (A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2008 POUR UNE PERIODE DE 4 ANS)**

29. Le Président du Comité de direction a fait un compte rendu du déroulement des opérations de sélection des candidats ayant déposé leurs demandes pour le poste de Directeur Général Adjoint.

**Décision 6 :**

**30. Le Conseil des Ministres a reconduit M. Birimpo LOMPO, de nationalité burkinabé, dans les fonctions de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT à compter du 1er juillet 2008 pour un second mandat de quatre (4) ans.**

**7. QUESTIONS DIVERSES**

31. A la demande du Directeur Général, le Conseil a instruit la Direction Générale de mener une étude complète sur la rémunération des responsables de l'Observatoire. Cette étude fera l'objet d'examen à la prochaine session.

32. L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil des Ministres a clos la réunion (Cf. allocution de clôture en annexe 4).

Fait à Paris, le 2 avril 2008

**Pour le Conseil des Ministres d'AFRISTAT,  
Le Président,**

**Dr Ousmane DORE  
Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan  
de la République de Guinée**

**Annexe 1 : Ordre du jour de la 17<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT (Paris, 2 avril 2008)**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu de la mise en œuvre des décisions de la 16<sup>ème</sup> session
3. Présentation du rapport 2007 de la Direction générale
4. Questions relatives au financement d'AFRISTAT
5. Examen de la demande d'adhésion de la République démocratique de Sao Tomé et Príncipe à AFRISTAT
6. Nomination du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 pour une période de 4 ans)
7. Questions diverses

**Annexe 2 : Etat des versements au Fonds AFRISTAT 2006-2015**

| Etats membres et autres sources | Fonds AFRISTAT 1998-2005        |                   |                    | Fonds AFRISTAT 2006-2015             |                   |  |                      |  | Observations            |
|---------------------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------|--------------------------------------|-------------------|--|----------------------|--|-------------------------|
|                                 | Montant de la contribution en € | Reliquat à verser |                    | Montants des contributions attendues |                   | Versements enregistrés au 31 mars 2008 |                      |  |                         |
|                                 |                                 | €                 | FCFA               | millions FCFA                        | €                 | €                                      | FCFA                 | % par rapport à la contribution attendue |                         |
| Bénin                           | 201 453,75                      | -                 | -                  | 362                                  | 551 865           | 275 932,72                             | 181 000 000          | 50,0%                                    |                         |
| Burkina Faso                    | 201 453,75                      | -                 | -                  | 378                                  | 576 257           | 579 306,26                             | 379 999 999          | 100,5%                                   |                         |
| Burundi                         | -                               | -                 | -                  | 276                                  | 420 759           | 419 899,95                             | 275 436 312          | 99,8%                                    | Non membre en 1998-2005 |
| Cameroun                        | 201 453,75                      | -                 | -                  | 486                                  | 740 902           | 710 412,42                             | 466 000 000          | 95,9%                                    |                         |
| Cap-Vert                        | 201 453,75                      | 201 453,75        | 132 144 997        | -                                    | -                 | -                                      | -                    | -  | N'est plus membre       |
| Centrafrique                    | 201 453,75                      | -                 | -                  | 274                                  | 417 710           | -                                      | -                    | 0,0%                                     |                         |
| Comores                         | 201 453,75                      | 201 453,75        | 132 144 997        | 252                                  | 384 172           | 19 208,58                              | 12 600 000           | 5,0%                                     |                         |
| Congo                           | 201 453,75                      | -                 | -                  | 486                                  | 740 902           | 740 902,22                             | 486 000 000          | 100,0%                                   |                         |
| Côte d'Ivoire                   | 201 453,75                      | -                 | -                  | 486                                  | 740 902           | 228 673,53                             | 150 000 003          | 30,9%                                    |                         |
| Gabon                           | 201 453,75                      | -                 | -                  | 486                                  | 740 902           | 304 898,23                             | 200 000 000          | 41,2%                                    |                         |
| Guinée                          | 201 453,75                      | 101 453,75        | 66 549 297         | 369                                  | 562 537           | 183 501,45                             | 120 369 061          | 32,6%                                    |                         |
| Guinée-Bissau                   | 201 453,75                      | 201 453,75        | 132 144 997        | 260                                  | 396 367           | -                                      | -                    | 0,0%                                     | Traité non ratifié      |
| Guinée Equatoriale              | 201 453,75                      | -                 | -                  | 372                                  | 567 110           | 414 683,07                             | 272 014 263          | 73,1%                                    |                         |
| Mali                            | 201 453,75                      | -                 | -                  | 378                                  | 576 257           | 576 257,28                             | 378 000 000          | 100,0%                                   |                         |
| Mauritanie                      | 201 453,75                      | 21 464,53         | 14 079 809         | 302                                  | 460 396           | 148 139,80                             | 97 173 339           | 32,2%                                    |                         |
| Niger                           | 201 453,75                      | -                 | -                  | 311                                  | 474 116           | 152 449,02                             | 100 000 000          | 32,2%                                    |                         |
| Sénégal                         | 201 453,75                      | -                 | -                  | 486                                  | 740 902           | 370 451,11                             | 243 000 000          | 50,0%                                    |                         |
| Tchad                           | 201 453,75                      | -                 | -                  | 302                                  | 460 396           | 152 449,01                             | 100 000 000          | 33,1%                                    |                         |
| Togo                            | 201 453,75                      | -                 | -                  | 291                                  | 443 627           | 221 051,07                             | 145 000 000          | 49,8%                                    |                         |
| <b>Total Etats membres</b>      | <b>3 626 167,50</b>             | <b>727 279,53</b> | <b>477 064 099</b> | <b>6 557</b>                         | <b>9 996 082</b>  | <b>5 498 215,72</b>                    | <b>3 606 593 089</b> | <b>55,0%</b>                             |                         |
| <b>Autres sources</b>           | <b>2 286 735,26</b>             | <b>-</b>          | <b>-</b>           | <b>10 490</b>                        | <b>15 991 902</b> | <b>1 800 000,00</b>                    | <b>1 180 722 600</b> | <b>11,3%</b>                             |                         |
| France                          | 2 286 735,26                    | -                 | -                  | 2 624                                | 4 000 000         | 1 800 000,00                           | 1 180 722 600        | 45,0%                                    |                         |
| <b>TOTAL Fonds AFRISTAT</b>     | <b>5 912 902,76</b>             | <b>727 279,53</b> | <b>477 064 099</b> | <b>17 047</b>                        | <b>25 987 984</b> | <b>7 298 215,72</b>                    | <b>4 787 315 689</b> | <b>28,1%</b>                             |                         |

### **Annexe 3 : Allocution d'ouverture du Dr Ousmane DORE, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT**

**Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des Ministres d'AFRISTAT;  
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT;  
Monsieur le Président du Comité de Direction ;  
Mesdames et Messieurs ;**

Permettez moi avant tout de m'acquitter d'un devoir, celui de vous souhaiter la bienvenue à la 17<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres de notre Institution. Je voudrai également vous remercier très sincèrement d'avoir répondu à notre invitation malgré vos calendriers très chargés et surtout d'avoir confié à mon pays pour les deux années à venir, la présidence de notre organisation. C'est une lourde responsabilité, mais avec les efforts conjugués de tous les pays membres, nous pourrions atteindre les objectifs que nous sommes fixés dans notre programme stratégique de travail qui couvre la période 2006-2010..

**Mesdames et Messieurs ;**

Notre session se tient dans un contexte favorable à la promotion et au développement de la statistique au niveau de notre continent. Comme vous le savez, au cours de l'année 2007, la Commission Africaine pour la Statistique (STAT-COM AFRICA) a été créée et la Charte Africaine de la Statistique adoptée par nos Chefs d'Etat et de Gouvernement. C'est un témoignage éloquent de la volonté politique de l'ensemble des Etats africains d'œuvrer pour la promotion et le développement de la statistique. Ce qui constitue également pour nous autres, Etats membres d'AFRISTAT un motif de satisfaction d'autant plus que, depuis 1993, nous avons décidé de conjuguer nos efforts à travers notre Institution pour relever ensemble ce défi, dans un esprit de solidarité,

**Mesdames et Messieurs;**

Cette session coïncide également avec la troisième année de mise en œuvre du programme stratégique de travail de notre institution qui a démarré en 2006 et qui se poursuivra jusqu'en 2010. Qu'il s'agisse du renforcement des capacités institutionnelles de nos services nationaux de statistiques, du suivi et évaluation des stratégies nationales de réduction de la pauvreté et des OMD, du développement des statistiques et des synthèses économiques, du renforcement des capacités de diffusion et de la promotion de la recherche appliquée dans le domaine de la statistique, les résultats obtenus sont encourageants.

Notre institution a acquis de la notoriété dans le domaine de la statistique à travers tout le continent africain et le reste du monde. En témoigne, les demandes d'adhésion de plus en plus nombreuses à notre organisation et le regain d'intérêt des partenaires techniques et financiers qui confient à AFRISTAT, l'exécution des projets et programmes d'intérêt communautaire.

En votre nom, permettez moi d'adresser à la Direction Générale et au Comité de Direction, mes sincères félicitations pour la qualité du travail accompli.

**Mesdames et Messieurs;**

Ces succès ne doivent pas cependant occulter les difficultés auxquelles notre organisation est confrontée. Beaucoup d'efforts restent à faire pour améliorer l'efficacité de notre organisation. Permettez moi d'insister particulièrement, sur la nécessité d'accroître et de diversifier les ressources financières de notre institution et d'apporter les réformes institutionnelles nécessaires pour améliorer le fonctionnement de ses organes de décision, notamment le Conseil des Ministres.

Par ailleurs, l'amélioration de la communication entre AFRISTAT et nos services nationaux de statistique demeure une préoccupation majeure.

A cet effet, permettez moi au nom du Conseil, d'appuyer la décision de la Direction Générale d'organiser au cours de l'année 2008, une revue à mi-parcours du programme stratégique de travail

d'AFRISTAT (2006-2010). J'encouragerai également une évaluation institutionnelle du fonctionnement de notre organisation. Je suis convaincu que la réalisation de cette initiative nous permettra de consolider les acquis enregistrés, d'annihiler les faiblesses actuelles de notre organisation, tout en prenant en compte l'ensemble des opportunités qui s'offre à elle afin de répondre aux besoins sans cesse croissants de nos services nationaux de statistique et d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés à l'horizon de 2010.

**Mesdames et Messieurs ;**

La présente session sera mise à profit pour examiner les dossiers inscrits à l'ordre du jour. D'avance, je sais compter sur la contribution et l'expertise de chaque membre du conseil, dans l'examen critique des dossiers qui sont soumis à notre appréciation, à savoir:

- ✓ l'examen de la mise en œuvre des recommandations de la précédente session du Conseil des Ministres, tenue à Lomé,
- ✓ le compte rendu des activités de la Direction Générale pour l'exercice 2007 ;
- ✓ la reconstitution du Fonds AFRISTAT (2006-2012) ;
- ✓ l'adhésion de la République Démocratique de Sao-Tomé et Principe ;
- ✓ la nomination du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT et enfin ;
- ✓ les questions diverses dont nous préciserons le contenu pendant l'examen et l'adoption de l'ordre du jour.

**Mesdames et Messieurs ;**

Je ne saurais terminer mon intervention sans exprimer au nom du Conseil des Ministres, toute mon appréciation à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers et plus particulièrement au Gouvernement Français, au PNUD, à la Banque Mondiale, à l'ACBF, à la BAD et aux organisations sous-régionales (UEMOA, CEMAC et CEDEAO).

Permettez moi d'insister sur la coopération avec la France dont le soutien financier et technique n'a jamais fait défaut depuis 1996, année de démarrage des activités d'AFRISTAT. Cet appui s'est à nouveau manifesté à travers la promptitude avec laquelle le Gouvernement français a bien voulu réagir pour abriter la présente session qui comme vous le savez devrait se tenir à Djaména au Tchad.

Au nom du Conseil des Ministres, je réitère à nouveau au Gouvernement Français, mes sincères remerciements pour l'accueil et la qualité de l'organisation de cette session.

Tout en souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouvert la 17<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT.

**Je vous remercie.**

#### **Annexe 4 : Allocution de clôture du Dr Ousmane DORE, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT**

**Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des Ministres d'AFRISTAT;  
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT;  
Monsieur le Président du Comité de Direction ;  
Mesdames et Messieurs ;**

Nous sommes au terme de nos travaux. Tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été examinés avec objectivité.

Nous avons pris connaissance du rapport d'activités de la Direction Générale au cours de l'année 2007 ; rapport qui a passé en revue la mise en œuvre du plan d'action 2007 du PSTA (Programme Stratégique de Travail 2006-2010). En votre nom, je félicite la Direction Générale et l'exhorte à persévérer dans le travail. Ensemble, nous avons pris l'engagement de veiller à ce que nos services nationaux de statistiques, élaborent chaque année les rapports de nos systèmes nationaux de statistiques et de les transmettre à AFRISTAT afin d'améliorer la communication avec celle-ci.

Nous avons également examiné les questions financières de notre Institution. Nous réitérons la recommandation de Lomé qui demandait à chaque Etat de s'acquitter de la totalité de sa contribution avant la fin de l'année 2008. Quant à la Guinée Bissao, le Conseil est solidaire des difficultés économiques que traverse ce pays. Mais, le Conseil l'exhorte à transmettre à AFRISTAT, les actes de ratification avant la fin de juin 2008 et de s'acquitter de ses obligations financières avant fin décembre 2008. Passé ce délai, les sanctions telles que recommandées par le Comité de Direction et prévues par le Traité seront appliquées. C'est l'occasion pour moi, de féliciter très sincèrement les Etats qui se sont acquittés d'au moins de 95% de leur contribution (Burkina Faso, Burundi, Congo, Mali et Cameroun). Je demande également à la République de Centrafrique de faire un effort pour le paiement de sa contribution. A la France qui est notre principal partenaire technique et financier, le Conseil demande et conformément à ses engagements de verser au Fonds AFRISTAT le reste de sa contribution étant donné que les Etats membres ont mobilisé dans leur ensemble plus de 54% de leur contribution.

La porte de l'organisation est largement ouverte à tous les pays de l'Afrique Subsaharienne. Je souhaite encore une fois de plus la bienvenue à la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe. A l'instar du Burundi qui vient d'adhérer, je demande à cet Etat frère de ratifier rapidement le Traité et de verser sa contribution.

S'agissant de la nomination du Directeur Général Adjoint d'Afristat, le Conseil renouvelle, sa confiance à Monsieur Birimpo Lompo et lui souhaite plein succès dans ses fonctions. pour les 4 prochaines années de son second mandat qui débute le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Avant de terminer, permettez moi de vous remercier très sincèrement pour l'objectivité avec laquelle vous avez examiné les différents points inscrits à l'ordre du jour de cette présente session. Les conclusions de nos travaux ont montré que le seul but qui a guidé nos travaux a été de doter notre institution de moyens d'action à la hauteur des attentes de nos Etats,

Permettez moi également de renouveler à la Direction Générale d'AFRISTAT, les sincères félicitations du Conseil pour la qualité du travail accompli du travail au cours de l'année et l'organisation matérielle du Conseil.

Aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, je leur renouvelle au nom du Conseil, notre gratitude pour les appuis qu'ils ne cessent d'apporter à notre Institution. Au Gouvernement Français, je réitère les sincères remerciements du Conseil pour son soutien technique et financier sans faille à AFRISTAT. C'est la marque de sa volonté d'accompagner nos Etats dans la promotion et le développement de la statistique. Je ne saurai occulter, l'accueil chaleureux et toutes les facilités dont ont bénéficié nos différentes délégations. Nous remercions une fois de plus, très sincèrement le Gouvernement Français.

En vous souhaitant, bon retour dans vos pays respectifs, je déclare clos la 17<sup>ème</sup> réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT.

Je vous remercie.

**Annexe 5: Liste des participants à la 17<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT**

| <i>N°</i> | <i>Pays /institutions</i> | <i>Prénoms et noms</i>      | <i>Fonction/Titre</i>  |
|-----------|---------------------------|-----------------------------|--|
| 1         | Bénin                     | Marcel de SOUZA             | Directeur National de la BCEAO   |
|           |                           | Boko BAGUIDI                | Directeur Général des Affaires économiques, Ministère de l'Economie et des Finances  |
| 2         | Burkina Faso              | Lucien BEMBAMBA             | Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget  |
| 3         | Cameroun                  | Roger MBASSA NDINE          | Secrétaire Général, Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire                                     |
|           |                           | Lazare BELA                 | Directeur des Affaires économiques (Ministère des Finances)  |
|           |                           | Joseph TEDOU                | Directeur Général de l'Institut National de la Statistique   |
| 4         | Congo                     | Samuel AMBAPOUR             | Directeur Général du Centre National de la Statistique et des Etudes économiques (Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire) |
| 5         | Comores                   | Alfeine Sofiat TADJIMINE    | Commissaire Général au Plan  |
| 6         | Gabon                     | Richard-Auguste ONOVIET     | Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement   |
|           |                           | Paul-Henri NGUEMA MEYE      | Directeur Général Adjoint de la Statistique et des Etudes économiques  |
| 7         | Guinée                    | Ousmane DORE                | Ministre de l'Economie et des Finances   |
|           |                           | El Hadji Oumar DIALLO       | Directeur national de l'Institut National de la Statistique  |
| 8         | Guinée Bissau             | Pedro Ucaim LIMA            | Secrétaire d'Etat au Trésor, au Budget et à la Fiscalité   |
| 9         | Guinée Equatoriale        | Baltazar ENGONGA EDJO'O     | Ministre de l'Intégration  |
| 10        | Mali                      | Aboubakar Alhousseyni TOURE | Directeur National du Trésor et de la Comptabilité publique, (Ministère des Finances)  |
| 11        | Niger                     | Abdoullahi BEIDOU           | Directeur Général de l'Institut national de la statistique (Ministère des Finances et de l'Economie)                                   |
| 12        | Sénégal                   | Oumar SYLLA                 | Secrétaire Général, Ministère de l'Economie et des Finances  |
|           |                           | Souleyman DIALLO            | Conseiller Technique, Direction de la Prévision et des Etudes (Ministère de l'Economie et des Finances)                                |
| 13        | Togo                      | Adjil Oteth AYASSOR         | Ministre des Finances  |
|           | UEMOA                     | El Hadji Abdou SAKHO        | Commissaire chargé des Politiques économiques  |
|           |                           | Abdoulaye DIOP              | Directeur des Etudes et Statistiques   |
|           | BCEAO                     | Ismaïla DEM                 | Directeur de la recherche et de la statistique   |
|           | BCRG                      | Daouda BANGOURA             | Gouverneur   |
|           | BCC                       | Ahamadi ABDOULBASTOI        | Gouverneur   |
|           | AFRISTAT                  | Martin BALEPA               | Directeur Général  |
|           |                           | Birimpo LOMPO               | Directeur Général Adjoint  |